

**** À LIRE – IMPORTANT **** Ce document est une synthèse de notre travail collectif. C'est un outil essentiel qui vous aidera à planifier vos projets collectifs.

La 1^{re} colonne présente les priorités que nous avons adoptées et déposées à la Table des préfets en février 2020.

La 2^e colonne, idée de l'énoncé, donne une explication de la priorité, afin que nous ayons une compréhension commune.

La 3^e colonne présente des **propositions** de changements souhaités à long terme, que nous avons libellés à partir de ceux nommés lors des différents ateliers de groupe en février dernier.

La 4^e colonne, les axes des objectifs, est également inspirée de ce que vous avez nommé en atelier. Vos réponses ont été « classées » selon ces axes qui serviront de base pour la rédaction des objectifs de notre plan d'action de communauté et à la planification de nos projets.

Priorité	Idée de l'énoncé	PROPOSITION Changement souhaité long terme (5 à 10 ans)	AXES des objectifs
Promouvoir le développement de logements sociaux, communautaires, abordables et en favoriser l'accès	Avoir accès à un logement adéquat et abordable est une condition de base à l'épanouissement personnel et social. L'enjeu du logement touche l'ensemble de la population. Il peut toutefois prendre plusieurs formes soit; <ul style="list-style-type: none"> • Les logements sociaux; • Les logements adéquats/adaptés; • La mixité sociale; • L'hébergement d'urgence; • Logements abordables ; • Sensibilisation des propriétaires/promoteurs; Les politiques et la planification de l'aménagement du territoire	La population, en ayant besoin, a accès à un logement répondant à ses besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Légiférer • Sensibiliser et promouvoir • Former et informer
Soutenir les parents et les enfants dans le développement de leurs compétences et de leurs capacités, afin de favoriser leur épanouissement	Fournir aux parents* et aux enfants* l'information leur permettant de prendre leurs décisions, sur une base quotidienne. Vulgariser, écouter, comprendre, former, informer, conseiller, être présents, voilà plusieurs moyens de soutenir les parents et les enfants. *Parents : Père, mère, grands-parents, tuteur, toute personne ayant la responsabilité de prendre soin d'un enfant. ** Enfants : 0 à 35 ans (selon les organismes jeunesse de notre MRC)	Les parents et les enfants se sentent compétents et se reconnaissent des capacités favorisant leur épanouissement.	<ul style="list-style-type: none"> • Former et outiller • Valoriser • Rendre accessible • Promouvoir et informer
Développer une communauté bienveillante, tolérante, inclusive et ouverte à la différence	Une communauté bienveillante inclut autant les organisations que les citoyens. Cette communauté valorise la place et la contribution de chacun au tissu social sans égard à sa situation, afin de rendre explicite la notion de solidarité, d'inclusion que nous souhaitons intégrer	Chaque citoyen se sent reconnu, respecté et contribue au développement d'une communauté bienveillante.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et maintenir des liens • Former et informer • Sensibiliser et reconnaître
Améliorer la connaissance et la reconnaissance mutuelle entre les institutions et les organismes	Étant donné que nous avons le même objectif soit; répondre aux besoins du citoyen, nous devons savoir où référer et avoir confiance aux organisations partenaires de notre milieu et à la complémentarité de nos services et de nos approches.	La population bénéficie d'un continuum de services complémentaires répondant à ses besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Réseauter et communiquer • Référencer • Promouvoir